

Article

« L'honnête homme et le libertin. Le topos de l'innocente séduite dans les derniers romans de l'abbé Prévost. »

Érik Leborgne

Études littéraires, vol. 28, n° 3, 1996, p. 111-131.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/501138ar>

DOI: 10.7202/501138ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

L'HONNÊTE HOMME ET LE LIBERTIN

LE TOPOS DE L'INNOCENTE SÉDUITE DANS LES DERNIERS ROMANS DE L'ABBÉ PRÉVOST

Érik Leborgne

■ « *Sua passion predominante / è la giovin principiante* », chante Leporello dans la grande scène de la liste (*Don Giovanni*, I, 5). Que la jeune innocente soit la proie favorite du séducteur, c'est ce qu'illustrent bon nombre de romans libertins de la seconde moitié du XVIII^e siècle, succédant à *Clarissa Harlowe*¹. Dans cette constitution du libertin et de sa victime en types romanesques, le rôle de Prévost ne se limite pas à la traduction du chef-d'œuvre de Samuel Richardson. Les malheurs de Fanny et de Cécile dans *le Philosophe anglais ou Histoire de Monsieur*

Cleveland, ceux de Rose dans *le Doyen de Killerine*, ou encore l'« Histoire de donna Maria et du jeune prince Justiniani » dans *le Pour et le Contre*² montrent que le thème de l'innocente menacée parcourt son œuvre romanesque. Dans les *Mémoires d'un honnête homme* (1745) et dans *le Monde moral* (1760), Prévost illustre ce thème de manière originale à travers une même anecdote racontée respectivement par la victime et par le libertin. Ces deux versions³, apparemment complémentaires, correspondent aussi, pour Prévost, à deux manières d'appréhender le

1 Publié en 1747-49, traduit par Prévost en 1751. Sur les imitations de ce roman dans la production romanesque française, nous renvoyons à la thèse de Laurent Versini, *Laclos et la tradition* (Klincksieck, 1979).

2 « Conte singulier » paru en 1733-34, reproduit dans l'édition moderne des *Ceuvres de Prévost*, VII, p. 111-125.

3 Ces textes sont reproduits à la fin de l'article pour des raisons de commodité de lecture. Les deux romans cités sont réunis dans le tome VI des *Ceuvres de Prévost* (Presses de l'Université de Grenoble, 1984,

phénomène libertin à des moments différents de sa production. La part du libertinage reste encore un aspect méconnu de cet auteur et ne semble pas avoir fait l'objet d'études approfondies depuis les travaux de Jean Sgard⁴. On voudrait dégager ici le discours *oblique* tenu sur le libertinage par les narrateurs vertueux des deux derniers romans de Prévost, ainsi que la dimension fantasmatique de ces épisodes.

À propos de l'épisode de Madame de S... dans *le Doyen de Killerine*, Aurelio Principato écrit que Prévost nous livre « l'ébauche d'un véritable roman libertin, genre dans lequel il n'a jamais eu l'audace de se livrer tout à fait, mais où il a lui aussi son mot à dire⁵ ». Certes, mais d'une manière indirecte et presque sporadique si l'on s'en tient aux épisodes libertins proprement dits qui parsèment son œuvre (séduction, enlèvements, viols). Plus fondamentale est la remise en question de l'idéologie libertine à travers le comportement d'aussi piètres séducteurs que Gelin ou l'ambassadeur de *l'Histoire d'une Grecque moderne* — qui sont pourtant désignés comme des libertins « professionnels »⁶. En outre, Prévost manifeste une prédilection pour les passages indécents, voire scabreux, qui sont inséparables des

désordres commis par ses héros débauchés. Parmi les plus inquiétants figurent l'auscultation de Cécile par Monmouth (*le Philosophe anglais ou Histoire de Monsieur Cleveland*, dans *Œuvres*, II, p. 610) et la scène de voyeurisme morbide du jeune commandeur de Malte invité chez la fiancée perverse de Perés (*Un mémoire pour servir à l'histoire de Malte ou Histoire de la jeunesse du Commandeur de ****, dans *Œuvres*, IV, p. 233). D'une manière générale, le rapport qu'entretiennent les personnages de Prévost au libertinage est inséparable d'une violence incontrôlée, ce qui donne lieu, au niveau de la narration, à une étrange agressivité à l'égard de l'objet désiré (témoin les sarcasmes dont Ferriol accable Théophé). Cet univers romanesque tendrait à montrer l'impossibilité de vivre la sexualité autrement que dans la contrainte ou la soumission — pensons au chevalier des Grioux obéissant, *comme un enfant*, à Manon...⁷ Ces phénomènes ne sont pas étrangers au malaise du texte prévostien qui décline rarement les *topoi* du roman libertin : ce n'est pas là qu'on trouvera boudoirs parfumés, coquettes complaisantes et petits-mâîtres galants. Même les *Mémoires d'un bonnête homme*, pourtant proches, par la

notre édition de référence) ; les notes sont au tome VIII, 1986, p. 483-511. L'édition critique des *Mémoires d'un bonnête homme* (abrégé en *MHH*) a été réalisée par Peter Tremewan, celle du *Monde moral* (abrégé en *MM*) par Jean Sgard et Robert Favre. Les deux textes étudiés figurent respectivement dans la deuxième partie des *Mémoires d'un bonnête homme* (p. 256-258) et au livre quatrième du *Monde moral* (p. 360-362).

⁴ Essentiellement dans un chapitre de *Prévost romancier* intitulé « la Tentation du libertinage » (1968, p. 348-376) et dans un article plus récent (« Prévost et le problème du libertinage », p. 3-14) où Sgard propose une classification des héros libertins.

⁵ *Œuvres de Prévost*, VIII, p. 256 (note à propos du *Doyen de Killerine*, p. 292).

⁶ Rappelons que la plus grande faveur qu'obtient Gelin de Fanny est un vigoureux coup de pied sur le nez (*le Philosophe anglais ou Histoire de Monsieur Cleveland*, *Œuvres*, II, p. 405). Quant au grave diplomate, s'il revendique un « libertinage éclairé », toutes ses manœuvres tendent plus à favoriser ses rivaux qu'à satisfaire sa passion.

⁷ Nous renvoyons sur ce point au *Silence de Manon*, de René Démoris (1995).

structure, des ouvrages à succès de Claude Prosper Crébillon et de Charles Pinot Duclos⁸, en prennent le contre-pied : le narrateur, remarquablement chaste, reste étranger au jeu de la séduction comme à l'attrait d'une vie voluptueuse. Prévost ne s'intéresse pas plus au libertinage mondain qu'au machiavélisme pratiqué par les « génies du mal » (Lovelace ou Valmont mais, avant eux, le Gallouin des *Illustres Françaises*), ces deux attitudes renvoyant à un donjuanisme dégradé ou systématisé : il n'y a dans son œuvre ni libertin « aimable », ni libertin conquérant.

À ce titre, l'histoire de la petite maîtresse (mademoiselle XIII⁹), dans les *Mémoires d'un honnête homme*, constitue une double exception : elle illustre une entreprise de séduction réussie et prône un discours valorisant sur le libertinage. Mademoiselle XIII est une jeune provinciale qui, à son arrivée à Paris, est débauchée par un noble voluptueux qui se fait passer pour son oncle ; mais elle ne retient de son aventure que les avantages de la condition de maîtresse entretenue — du bon usage de son séducteur, en somme... Plus étonnante est cette défense et illustration des principes libertins, favorablement interprétée par le narrateur moraliste : même s'il gémit sur l'« incontinence

des hommes », il ne laisse pas d'admirer le « tempérament » entre « l'honnêteté et la débauche » (*MHH*, p. 256) dans cette « classe singulière » de femmes. Prévost devait tenir à cette histoire — à moins d'y voir un manque d'imagination, idée qui n'entre pas dans notre perspective de lecture — puisqu'il la reprend quinze ans plus tard dans *le Monde moral*, en la faisant raconter (au style indirect libre) par un comte libertin vivant incognito avec sa maîtresse dans un hôtel parisien. Ce double changement de point de vue et de voix narrative donne lieu à plusieurs variantes significatives : l'histoire est raccourcie des deux tiers, puisque le sévère narrateur du *Monde moral* supprime tout événement comique (l'« oracle » de la mère promettant à la jeune fille un avenir fortuné, le subterfuge pour éloigner l'oncle) et toute allusion grivoise pour adopter un ton beaucoup plus grave — sinistre même¹⁰. Enfin, et ce n'est pas la moindre modification, la jeune fille séduite est vieillie de quatre années (elle a douze ans dans les *Mémoires d'un honnête homme*, seize dans *le Monde moral*). C'est donc une adolescente que le comte débauche, et non plus une enfant¹¹. Or le narrateur du *Monde moral* se montre beaucoup plus agressif que l'honnête homme devant

8 *Les Égarements du cœur et de l'esprit* (1738) et *les Confessions du Comte de **** (1741), principalement. Les critiques contemporains (surtout Élie-Catherine Fréron) lui reprocheront cette prétention à rivaliser avec la satire galante de ces deux auteurs.

9 Non pas « mademoiselle treize », mais « mademoiselle X-3 », quatrième des invitées anonymes que sont mesdemoiselles X, XI, XII et XIII.

10 Le narrateur ponctue le discours du libertin de formules stéréotypées du type : « cruelle adresse », « piège infailible », « innocente simplicité », « ruses infernales », « criminelle victoire », « extrême dépravation ». Ce refus des circonstances amusantes est systématique dans *le Monde moral* : le narrateur n'a pas plus d'humour que Tiberge.

11 Dans les *Mémoires d'Anne-Marie de Moras*, de Charles de Fieux, Chevalier de Mouhy (1739), la mère de la narratrice a également douze ans quand elle entreprend de séduire monsieur de Farges. « La séduction pure est l'origine de tous ses malheurs », dit l'*Avertissement* du roman au sujet de l'héroïne.

mademoiselle XIII : la représentation du libertinage est acceptée avec une relative bienveillance dans un cas et radicalement refusée dans l'autre. Cette occultation de la séduction infantile et l'assombrissement (assez artificiel) du récit correspondent bien à une *censure du libertinage* qui nous révèle, par comparaison, quelles inhibitions sont levées dans le récit des *Mémoires d'un bonnête homme*. Certes, en 1760, Prévost se situe dans la mouvance de Richardson : tout romancier est alors investi d'une mission morale dont Denis Diderot se fait le champion dans *l'Éloge de Richardson*. Mais sachant le peu de crédit qu'il faut accorder aux narrateurs de Prévost — surtout à celui du *Monde moral* —, on peut s'interroger sur les non-dits et les résistances de ces personnages qui s'érigent en juges moraux et en législateurs du « désordre ».

La fausse ingénue des *Mémoires d'un bonnête homme*

« Je suis une plaisante fille », annonce d'emblée mademoiselle XIII, affirmation que ne dément pas le ton enjoué du récit. Son badinage est évidemment destiné à dédramatiser l'épisode de séduction : la narratrice se conforme à la demande d'agrément d'un public libertin amateur d'histoires nocturnes, c'est-à-dire pour les petits récits entre clair et sombre » (*MHH*, p. 252) — d'où ce goût pour l'équivoque

et l'allusion, modalités presque obligées du texte libertin. Mais ce qui dynamise le récit, outre la « vivacité » de la charmante demoiselle¹², c'est la distance ironique que le personnage prend par rapport à son aventure, comme en témoignent l'auto-dénigrement du rêve qui prédit la fortune de la demoiselle (« On avait perdu confiance à l'oracle »), les litotes et les sous-entendus (la lettre de la mère est jugée « intéressante » par le seigneur débauché), les ruses du maître pour éloigner l'oncle (qui « part, charmé de la confiance de son maître ») et le raccourci fort équivoque : « je trouve, *sans y penser*, un amant fort tendre dans mon oncle » (nous soulignons). Cette entreprise de séduction menée tambour battant est ainsi racontée par une voix narquoise qui conduit le récit dans un registre proche du texte grivois. Les mots à double sens comme « éducation », « esprit » (pensons au *Sylphe* de Crébillon) et « voleurs » (« Paris est un lieu dangereux où il ne peut me laisser seule pendant la nuit, exposée aux esprits et aux voleurs ») renvoient à un « apprentissage » bien particulier, narré dans les contes de Jean de La Fontaine (« Comment l'esprit vient aux filles », par exemple) et dans les romans libertins des années 1730-40. La jeune fille retient toutes les leçons de son « précepteur immoral », comme en témoigne son éloge du plaisir qui s'inscrit parfaitement dans l'idéologie libertine (« Le maître avait eu le temps de vieillir depuis environ vingt-

12 Le portrait de cette petite maîtresse va dans ce sens : « Me trouvant en âge d'être propre à quelque chose, avec bien de petits agréments dont il [mon oncle] serait surpris lui-même » — phrase qui fait écho à la présentation du narrateur : « Avec tous ces agréments, Mlle XIII avait de l'esprit et de la gaieté ; mais autant de caprice dans l'humeur que de bizarrerie dans la figure » (*MHH*, p. 251). Mademoiselle XIII présente tous les attributs de la « beauté piquante » qui est aussi celle de Théophraste et qui permet à l'ambassadeur de justifier son « libertinage éclairé », « parce qu'avec une figure si piquante elle [Théophraste] semblait me promettre beaucoup plus de plaisir » (*l'Histoire d'une Grecque moderne*, p. 134).

quatre ans ; mais le goût du plaisir ne vieillit point »).

La réception de l'histoire pose plus de problèmes que son code de lecture car, si le narrateur des *Mémoires d'un honnête homme* ne boude pas son plaisir à entendre la demoiselle, il insiste beaucoup sur la *qualité* de ce plaisir :

Ce qui plaît si longtemps ne peut être grossier et ridicule. Ce qui amuse l'esprit et les sens jusqu'à faire oublier tout autre soin mérite assurément le nom de plaisir. Je n'en connaissais point encore de cette nature, où sans blesser l'honnêteté des mœurs on pût tirer parti entre les deux sexes de tout ce qu'ils peuvent employer mutuellement pour se plaire [...] Dans une fête si vive, au milieu de la bonne chère et du vin, il n'échappa point un mot ni un geste dont la bienséance pût être blessée (MHH, p. 252).

Le héros accepte donc le spectacle agréable du vice, tant qu'il reste décent — de fait, les « choses un peu libres » sont écartées de la conversation : « Vous tairez-vous, vieux libertin ? », est-il répondu aux propos trop licencieux d'un des convives (MHH, p. 251). Ce troisième petit souper illustre tout à fait ce que Pierre Richelet définissait comme une « honnête

débauche¹³ ». Ces deux termes ne sont pas plus incompatibles pour Prévost que pour Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux : l'officier qui critique un « jeune auteur » [Crébillon] dans *le Paysan parvenu* affirme que tout lecteur de roman, étant « naturellement libertin », « veut pourtant bien qu'on le débauche, mais honnêtement, avec des façons, et avec de la décence »¹⁴. Telle est aussi la position de l'honnête homme, qui trouve dans cette bienséance — très artificielle au demeurant — une sorte d'alibi pour justifier l'agrément que lui procurent ces anecdotes libertines : il qualifie même le commerce des petites maîtresses de « rang distingué entre les plaisirs »¹⁵. L'intérêt qu'il leur porte est également soutenu par un argument « philosophique » : le goût de l'observation (MHH, p. 222) et des « réflexions » — véritable obsession de ces *Mémoires d'un honnête homme*. C'est ainsi qu'il expose cette curieuse « sociologie » de la prostitution vue sous un angle moral :

La manière dont elle [mademoiselle XIII] était entrée dans la route du plaisir m'avait servi

13 « DÉBAUCHE : Récréation gaie et libre qu'on prend, riant, chantant et faisant bonne chère avec ses amis (faire débauche. Aimer l'honnête débauche) [...] ».

DÉBAUCHÉ : Libertin. Qui aime les plaisirs désordonnés. Qui est dans le libertinage. Ce mot accompagné d'une épithète favorable signifie qui aime les plaisirs honnêtes, qui aime une vie libre » (Richelet, *Dictionnaire Français*, Genève, 1680).

14 *Le Paysan parvenu*, 1992, p. 201. Le romancier débauche donc son lecteur de la même manière que la demoiselle, en le *séduisant*...

15 « C'était le point que j'avais cru impossible entre l'honnêteté et la débauche. J'admirais une femme qui, sans connaître la vertu, en retenait une certaine image et m'y paraissais même attaché jusqu'au scrupule. Comme je n'ignorais pas que Paris est rempli de cet ordre de demoiselles, dont j'apprenais pour la première fois les usages et les maximes, et que j'étais informé qu'elles font les délices d'une infinité de gens, qui emploient le superflu de leurs richesses à les entretenir, je regardai ce goût comme une espèce de luxe inconnue à nos ancêtres ; mais je compris aussi qu'à la réserve de la religion, qui n'admet aucun tempérament, il y avait peu de devoirs civils avec lesquels il ne pût s'accorder. Je sentais du moins qu'il tient un rang distingué entre les plaisirs ; et qu'en supposant, dans toutes les femmes de cet ordre, la même retenue dont j'avais l'exemple devant mes yeux, avec le même air de liberté et les mêmes charmes, il n'y avait rien dans leur commerce, non seulement qui choquât la bienséance des mœurs, mais qui ne le rendit infiniment agréable » (MHH, p. 256). On est loin de la dédicace « Aux petites maîtresses » que Charles de La Morlière met en tête de son *Angola* (p. 33-34).

d'explication pour ce grand nombre de jeunes filles qui sont réduites au même sort et dont la multitude doit causer de l'étonnement¹⁶. On demande quelle est la source d'une dépravation si commune dans un sexe dont le partage naturel semble être la pudeur et la modestie. Il est certain qu'elle vient moins de leur incontinence que de celle des hommes. Aussi en sont-elles ordinairement la victime. Les plus heureuses, *et sans doute les moins coupables*, sont celles qui, se tenant au premier degré de leur chute, regardent avec horreur des précipices beaucoup plus profonds, qui ne sont pas bien loin au-dessous d'elles. Dans cette situation, où la débauche grossière les révolte encore et où quelques restes de sentiments échappés au naufrage de leur vertu produisent le goût de la bienséance, sans affectation et sans austérité, si elles joignent de l'esprit et de la politesse aux agréments naturels qui ont causé leur perte, elles forment ce troisième ordre, cette classe singulière, où l'on trouve presque autant de décence que de liberté dans les plaisirs¹⁷ (MHH, p. 258. Nous soulignons).

L'expression soulignée révèle une des contradictions du narrateur moraliste : alors que la « source » de la dépravation est le libertinage des hommes (en l'occurrence, des séducteurs), à quel niveau se situe la culpabilité des victimes ? Celles-ci sont réduites à tirer parti, le plus *décemment* possible, de leur esprit et de leurs charmes — réflexion qui n'est pas sans

comporter une bonne dose de cynisme ou d'hypocrisie, comparable en cela aux mauvaises pensées du diplomate dans *l'Histoire d'une Grecque moderne*¹⁸. Quel crédit accorder, en effet, à un héros qui ne retient du récit de la courtisane qu'une vision compatible avec ses propres principes et qui en gomme volontairement les réalités économiques ? Car enfin, le texte est suffisamment explicite sur ce dernier point : « Surtout, payez bien : vous verrez qu'une fille de l'Opéra est un trésor » (MHH, p. 255), conseille une des invitées aux convives¹⁹ et, même si mademoiselle XIII tempère son histoire par l'humour et la fantaisie, son destin répond à une prédiction non équivoque sur son rôle de pourvoyeuse (« Elle [ma mère] avait rêvé [...] qu'elle se trouvait mère d'une fille extrêmement jolie, qui faisait la fortune de toute sa famille » (MHH, p. 256). Les affirmations des libertins sur la probité des actrices (« Apprenez qu'à l'Opéra on ne connaît pas l'intérêt sordide » (MHH, p. 258), dit l'hôte) ont ainsi une valeur ironique, comme le confirment les témoignages des romans contemporains insistant au

16 Rappelons l'étonnement comparable de Renoncour au sujet du nombre des prostituées londonniennes (*Oeuvres de Prévost*, I, p. 248).

17 Jean Sgard classe Manon — qui, comme mademoiselle XIII, pratique le « greluchonnage » — dans cette dernière catégorie (« Manon et les filles de joie », *Saggi e ricerche di letteratura francese*, 24 (1986), p. 241-253). Cet idéal de prostitution « honnête » se prolonge chez Nicolas Restif de la Bretonne avec le personnage d'Ursule (*la Paysanne pervertie ou les Dangers de la ville*, lettre 98).

18 Lors de la première nuit à Oru, notamment : « Enfin, m'ayant répété qu'elle avait besoin de repos, j'expliquai cet avertissement comme une déclaration modeste de l'impatience qu'elle avait de se voir libre avec moi. Je m'applaudis même de trouver tout à la fois dans une aimable maîtresse assez de vivacité pour souhaiter impatiemment l'heure du plaisir, et assez de retenue pour déguiser honnêtement ses desirs » (1990, p. 133).

19 Peter Tremewan cite en référence ces propos sans ambages de la narratrice de *l'Histoire de Mlle Cronel dite Frétilon* (1740) de Gaillard de la Bataille : « Avec ce raffinement de conduite autant éloigné de la prudence que du libertinage, je me fis la réputation d'une fille sensée, qui ne se déterminerait à l'amour que par le penchant de son cœur, ou par les motifs d'un intérêt considérable » (cité dans *Oeuvres de Prévost*, VIII, p. 466).

contraire sur leur vénalité²⁰. La « culpabilité » de ces demoiselles si *séduisantes* ne viendrait-elle pas de cette pratique ignoble, inacceptable pour l'honnête homme comme pour des Griefs, des amours tarifés ? De même que l'Émile de Jean-Jacques Rousseau, le héros de Prévost ne peut voir une prostituée sans horreur²¹, à moins qu'elle n'ait un air de princesse²² ou n'appartienne à ce « troisième ordre » qui cache sa condition sous un badinage *honnête*. Pareil aveuglement ne relève pas seulement de la naïveté ou des inhibitions morales et religieuses du personnage : le narrateur échappe par là au circuit de l'économie libertine²³ et, partant, à tout rapport au sujet désirant qui serait ressenti comme une dépossession. C'est pourquoi il ne jouit que de l'aspect formel de l'anecdote — « Nous l'assurâmes [...] qu'elle nous avait fort amusés » — (*MHH*, p. 258) occultant tout l'aspect fantasmatique libertin pourtant présent dans le texte.

Les anecdotes des quatre invitées à ce petit souper, étant des souvenirs de courtisanes, sont des récits *pornographiques* au sens propre ; la parole est alors donnée à des voix subversives qui révèlent en quelque sorte l'envers du libertinage : elles participent à ce mirage qui hante l'époque d'un discours authentiquement féminin sur la sexualité — Théophraste, Psaphion, Thérèse et Fanny Hill appartiennent à cette série de courtisanes qui disent ces fantasmes libertins²⁴. Dans les *Mémoires d'un bonnête homme*, une autre petite maîtresse (mademoiselle XII), tenant scrupuleusement registre de ses quarante amants (*MHH*, p. 254-255), conjugue au féminin le topos de la liste du libertin — une des plus longues *arias* de *Don Giovanni*. Dans le cas de mademoiselle XIII, il s'agit plutôt d'un fantasme incestueux, déjà signalé par le surprenant raccourci : « je trouve, sans y penser, un amant fort tendre dans mon oncle » (*MHH*, p. 257). Le glissement de

20 Par exemple *l'Histoire de Gogo* (1739) ou *Frétillon* de Gaillard de la Bataille. Tremewan signale cette naïveté du héros dans son introduction aux *Mémoires d'un bonnête homme* (VIII, p. 443), et dans son article « Narrative point of view in Prévost's *Mémoires d'un bonnête homme* » (1982, p. 45-55) ; nous souscrivons pleinement à son opinion quand il dit que le jeune comte « est un peu lent à comprendre » (VIII, p. 445). Prévost échappe au registre trivial de textes comme *Margot la ravaudeuse* de Fougeret de Monbron (1750) ou les *Lettres de la Fillon* de Antoine Urbain Coustelier (1751), mais ne donne pas une vision réellement problématique des carrières de courtisane, contrairement à Daniel Defoe dans ses deux grands romans, *Moll Flanders* et *Roxana*.

21 « Au nom seul d'une prostituée, vous verrez dans ses yeux le scandale de l'innocence » (*Émile, ou De l'éducation*, IV^e partie, p. 658).

22 Comme Fanchon : « Outre la beauté des traits et la fraîcheur de la jeunesse, sa physionomie avait quelque chose de si noble et de si modeste que dans toute autre occasion je l'aurais prise pour une fille de qualité qui avait reçu la meilleure éducation » (*MHH*, p. 223). La réaction de l'honnête homme est comparable à celle de Renoncour à la vue de Manon : « Il y en avait une dont l'air et la figure étaient si peu conformes à sa condition, qu'en tout autre état je l'eusse prise pour une personne du premier rang » (*Manon Lescaut*, p. 11-12).

23 Il fait preuve d'une étonnante insensibilité alors qu'il est offert à la convoitise des petites maîtresses — « Je fus présenté aux quatre demoiselles comme un homme riche et de qualité, à qui les femmes n'avaient encore rien inspiré depuis plus de deux mois que j'étais à Paris » (*MHH*, p. 249). Peu de temps après ce petit souper, le héros refuse la liaison que lui propose Mademoiselle XIII, malgré les avantages d'une telle « dissipation » — le greluchonnage étant beaucoup plus avantageux, financièrement parlant, que l'entretien d'une petite maîtresse, lui explique le vieux marquis ruiné par ses débauches.

24 Respectivement héroïne de *l'Histoire d'une Grecque moderne* (1740) et narratrices de *Psaphion ou la Courtisane de Smyrne* (1748), de Meunier de Querlon, de *Thérèse philosophe* (1748), dont l'auteur est inconnu, et des *Mémoires de Fanny Hill* (1748), de John Cleland.

l'univers familial à celui du libertin se produit donc sans rupture ; du reste, cette liaison (de plus de quatre années) avec le grand seigneur est formée sur le modèle du couple parental et de l'enfant : dès que le père de la demoiselle meurt (c'est la seule fois qu'il est nommé dans le récit), sa veuve vient s'établir chez l'amant de sa fille. Tout ce petit monde est grassement pourvu : le libertin achète le silence de l'oncle ²⁵ et remplace avantageusement le géniteur, à tel point qu'à sa mort, la mère (« qui s'est accoutumée aussi à l'opulence ») est la première à inciter sa fille à accepter les offres d'un magistrat. Ce triomphe de la mère maquerelle et du père incestueux rejoint certaines constantes de l'idéologie libertine du XVIII^e siècle : l'affaiblissement du pouvoir paternel ²⁶, la confusion des rôles et le goût de l'imposture ²⁷.

Mais chez Prévost, tentation du libertinage et tentation incestueuse sont liées : Cleveland et sa fille Cécile, l'ambassadeur et Théophraste (*l'Histoire d'une Grecque moderne*), l'abbé Brenner et mademoiselle Teckely (*le Monde moral*) offrent les cas les plus représentatifs de figures paternelles soumises à des passions interdites — ce qui ne va pas sans compensation par

des voies perverses chez le grave ambassadeur de Constantinople. Prévost montre, dans les *Mémoires d'un honnête homme*, la victoire du libertin en tant que substitut du père — c'est-à-dire *grosso modo* le but de Ferriol dans *l'Histoire d'une Grecque moderne*. Or, il se trouve que la figure du père libertin fait l'objet d'une forte censure dans les *Mémoires d'un honnête homme* : le vieux marquis débauché qui entraîne le héros dans les petits soupers en fait évidemment les frais ²⁸, mais aussi, en y regardant de près, le père du narrateur qui le recommande à cet aristocrate voluptueux. Tous les malheurs de l'honnête homme naissent du remariage de son père et d'un conflit mal résolu sur la rivalité paternelle. Le début des *Mémoires d'un honnête homme* est ainsi miné non seulement par l'accusation d'inceste ²⁹, mais aussi par l'évocation de la lubricité paternelle (« Il [mon père] n'attendait que mon départ pour épouser avec moins d'embarras une jeune personne dont il avait trois ou quatre fois l'âge » (*MHH*, p. 212. Nous soulignons). La coïncidence est troublante : nous retrouvons une différence d'âge comparable entre le séducteur et la fillette de douze ans qui trouve, *sans y penser*, un tendre amant dans son oncle. Celle-ci est

25 « Le prix de cette complaisance fut une bonne direction qu'il obtint pour lui [mon oncle] dans les fermes » (*MHH*, p. 257). À la mort de son ancien maître, cet oncle refuse de recevoir sa nièce, « ayant acquis de quoi se procurer une charge honorable ». Ces indications permettent de situer l'anecdote dans les milieux de la finance — dont participent selon toute vraisemblance les G... M... dans *Manon Lescaut*.

26 Nous renvoyons sur ce point à l'article de Pierre Retat : « Éthique et idéologie dans les *Égarements* », dans *les Paradoxes du romancier : les « Égarements » de Crébillon*, Presses de l'Université de Grenoble, 1975, p. 150-159.

27 Il suffit de songer à ce Protée libertin qu'est Lovelace, qui va jusqu'à se comparer à Satan : « Like the Devil in Milton », dit-il lorsqu'il apparaît devant Clarissa.

28 Le narrateur dénonce les soirées de débauche comme des « cantharides pour un vieillard » (*MHH*, p. 228).

29 « Mon père ajoutait qu'après avoir fait déchirer son contrat, il n'avait rien eu de si pressant que de me reprocher le péril où je l'avais mis de tomber dans l'inceste... » (*MHH*, p. 227). Prévost maintient cependant un ton ironique dans ce passage.

alors amenée à poser la question de son penchant au « désordre » :

Vous me demanderez si j'y fus absolument trompée ou si j'étais déjà capable d'être entraînée par le plaisir. Non ; je suis de trop bonne foi pour le dire. Mais le charme de l'abondance, la vue de mille colifichets et l'espérance d'une vie heureuse m'aveuglèrent (MHH, p. 257).

Serait-ce à dire que, comme Théopé, la jeune fille fut débauchée « dans un âge où [elle] ignorai[t] encore la différence des sexes³⁰ » ? Séduction infantile, donc, qui conforterait le fantasme incestueux en révélant ce qui serait le refoulé du roman : l'image — insoutenable pour le narrateur — du père libertin. Cette perspective de lecture nous conduirait à envisager, à la suite de Peter Tremewan³¹, toute la thématique œdipienne qui sous-tend le destin de l'honnête homme ainsi qu'à interpréter dans ce sens les principales résistances du héros, ce dernier refusant à la fois, au nom d'un idéal vertueux — « Avec la sévérité que j'ai toujours eue pour moi-même... » (MHH, p. 227) — les rôles de séducteur et de rival du père³².

La censure du discours libertin dans *le Monde moral*

On chercherait en vain l'humour de la petite maîtresse dans *le Monde moral* et,

lorsque le comte demande à son interlocuteur « si son aventure et le dénouement n'étaient pas ce qu'il y avait de plus comique au monde » (MM, p. 362), sa question reste évidemment sans écho. Dans les *Mémoires d'un bonnête homme*, l'emploi du style direct permettait de dynamiser le récit : les marques d'oralité et les interruptions personnalisées alors le discours³³. Dans la version du *Monde moral*, au contraire, l'épisode de séduction n'étant plus qu'une parenthèse subordonnée à l'intrigue principale — « Je n'en veux conserver que les circonstances nécessaires à l'enchaînement [de mon récit] » (MM, p. 361) —, la jeune fille, simplement dite « fort jolie », devient une victime relativement déréalisée — le narrateur ne parle que de l'innocence de cette « petite fille fort simple, qui n'était jamais sortie des bras de sa mère ». Le contraste entre la « criminelle victoire » du comte dans *le Monde moral* et la jubilation dont témoigne mademoiselle XIII (« je fus adorée de mon amant ») illustre pleinement le point de vue répressif qui innerve le second texte. Ce narrateur censeur ne fait pas que priver le lecteur de la voix féminine, il exerce aussi une condamnation constante du discours libertin, ce qui se traduit, au niveau de ses *Mémoires*, par une autocensure — il se dit incapable de répéter « l'extrême licence »

30 *L'Histoire d'une Grecque moderne*, p. 74.

31 « Les *Mémoires d'un bonnête homme* constituent un excellent exemple du complexe d'Œdipe, chez un jeune homme qui fait son apprentissage social et émotionnel » (*Œuvres de Prévost*, VIII, p. 440).

32 « Quand j'aurais eu plus de penchant pour elle [mademoiselle de S.V...], je n'aurais pas été capable de la disputer à mon père ; et je l'étais encore moins de prendre plaisir, comme la plupart des gens de mon âge, à triompher d'un cœur dont je n'attendais rien » (MHH, p. 217).

33 Prévost se montrant attentif à ce qui serait un parler « populaire » chez la courtisane : « On me trouve jolie, c'est-à-dire chiffonne, telle que vous me voyez encore » (MHH, p. 257). C'est au XVIII^e siècle que l'expression « figure chiffonne » prend le sens de « figure aux traits irréguliers mais agréables » (Robert). Le narrateur du *Monde moral*, lui, supprime toute exclamation : « [je] me jette à son cou. Eh ! bonjour mon cher oncle ! » devient : « [il] avait demandé sa nièce, qui s'était offerte à ses caresses ».

des termes employés par le comte (*MM*, p. 361). De même que son attitude vis-à-vis du comte — « Je l'observais néanmoins, sans lui dire un mot, et bien résolu de ne rien approuver qui blessât la délicatesse de l'honneur » (*MM*, p. 361) —, cette vigilance maniaque — et inefficace³⁴ — à l'égard du langage est le signe d'une pudibonderie suspecte : elle n'est pas sans rapport avec la neutralisation de la jeune fille³⁵. Mais les obsessions plus ou moins conscientes qui traversent le roman semblent inhibées par une *doxa* moralisante dont — heureusement — Prévost interroge les limites.

En croisade contre toute décadence morale, le héros du *Monde moral* veut réinjecter les valeurs nobles (la religion, l'honneur, la dignité) chez des aristocrates parfaitement vains, comme le hobereau du livre II. Tout se passe comme si Prévost tournait en dérision le type du héros civilisateur — fantôme des Lumières illustré à la même époque par Rousseau — dont le Grandison de Richardson aurait fourni le modèle. Hanté par son désir de réforme, le héros s'en prend — avec assez peu de succès — à toutes les passions aliénantes de l'homme, ce qui l'amène à envisager le libertinage sur les plans moral et psychophysologique³⁶, mais aussi sur le plan « ex-

périmental ». C'est ainsi qu'au livre II, le marquis goûte lui aussi au plaisir de la séduction en mettant à l'épreuve une autre innocente prénommée Angélique — une paysanne, promise à un certain Lucas. Désireux de « mettre à l'épreuve son *espèce de vertu* » (*MM*, p. 334. Nous soulignons), il lui fait miroiter une ascension sociale et une vie voluptueuse — « l'or et l'argent, les plaisirs, ne vous manqueraient jamais... » (*MM*, p. 334) — achetées au prix de sa vertu, car le narrateur pousse le cynisme jusqu'à l'avertir qu'il ne l'épousera pas. Il interrompt la scène lorsqu'il mesure tout le danger de cette tentation, pour elle comme pour lui :

J'avais à me reprocher tout à la fois de m'être laissé prendre un moment à l'amorce du plaisir, et d'avoir jeté le cœur d'Angélique dans un combat fort douteux: double réparation que je crus devoir à la vertu (*MM*, p. 336).

Prudente et fragile réparation, en effet, noyée sous un déluge de bonnes paroles — effet de la logorrhée moralisante du personnage —, mais qui ne parvient toutefois pas à atténuer le caractère équivoque de cette séduction interrompue à mi-course. Cette emprise psychologique sur la jeune fille n'est-elle pas une autre modalité de l'agression sexuelle perpétrée par le comte débauché ? Pour expliquer la

34 « Lorsque ses expressions et ses peintures trop libres me rendaient plus sérieux, il savait éluder ma censure par un badinage plein de charmes, ou la combattre avec plus d'esprit que de raison » (*MM*, p. 360).

35 Il est bien plus question dans ces pages de la sœur du comte, présentée comme le « portrait d'après nature » du narrateur, préparant ainsi l'intrigue amoureuse, qui reste à l'état d'ébauche entre ces deux personnages.

36 À la fin du livre III, Prévost nous régale d'un morceau de physique cartésienne pour expliquer le libertinage du comte : « La source du mal me parut venir de la délicatesse extrême de ses organes [...] J'y joignais un sang trop exalté par la bonne chère et par la mollesse d'une vie sensuelle, une trop grande abondance d'esprits qui, se précipitant dans des vaisseaux faibles avec des pulsations inégales, troublaient l'âme par une variété de sensations tumultueuses, et ne lui laissaient pas deux instants consécutifs de calme et de liberté, pour s'occuper d'une même idée ou d'un même sentiment » (*MM*, p. 376). Cette tirade philosophique ne sert-elle pas à montrer le pédantisme du personnage ?

jouissance particulière du narrateur à tenter Angélique, peut-être faut-il prendre en compte la morale cynique du comte libertin qui justifie ainsi sa conduite, après la fuite de sa maîtresse :

Dites mon dépit, ou beaucoup de honte, si vous l'aimez mieux, de se voir trompé par des coquines pour lesquelles on fait tout, quoiqu'elles se ressentent toujours du néant dont on les tire. Mais on est vengé d'avance, ajouta-t-il, par l'adresse avec laquelle on les a trompées soi-même. Cette conclusion me parut affreuse ; cependant, ne le croyant pas aussi méchant que léger... (*MM*, p. 372-373).

La censure du narrateur a ici tous les attributs d'une dénégation, comme si le personnage déniait chez l'autre son propre libertinage. Car enfin, cette « adresse avec laquelle on trompe » les jeunes innocentes, lui-même l'a mise en pratique pour abuser la paysanne. Il n'est pas jusqu'à son mépris marqué (est-ce un lapsus ?) pour l'« espèce de vertu » de la jeune fille qui ne rappelle celui du libertin envers sa victime. Rien n'est sans doute plus insupportable qu'un désir refoulé : cette horreur du sujet devant ses propres tentations se traduirait, sur le plan de la narration, par l'acharnement suspect du marquis contre toute valorisation du libertinage. Comme dans les *Mémoires d'un bonnête homme*, le « refoulé libertin » innerve le texte, mais sert davantage à ruiner le crédit du héros.

C'est en effet à une faillite commune que conduit ce curieux croisement entre

le moraliste et le libertin, tous deux enfermés dans des systèmes aporétiques — l'ennui « léthargique » du comte débauché et la fureur de convertir. Que reste-t-il dans ces pages de donjuanisme ou de libertinage aristocratique ? Une collection de signifiants — le « système de Pope » (*MM*, p. 360) invoqué par le comte — relevant « d'un langage à la mode, plus ridicule que convaincant », comme le dit Jean Sgard³⁷, et une attitude stéréotypée qui n'a rien de commun avec l'art d'un Lovelace. Tout, dans cet univers, renvoie à un libertinage dégradé ; le comte dit : « je lève le masque » (*MM*, p. 361) lorsqu'il est dénoncé très prosaïquement par... une annonce de journal³⁸. Enfin, le dénouement de l'histoire achève de tourner en dérision les deux protagonistes masculins : l'innocente séduite, nouvelle Agnès, s'enfuit avec le valet du marquis pour échapper aux poursuites³⁹. Prévost résout ainsi la problématique libertine sur un autre terrain, celui des gens du peuple — choix idéologique qui serait à comparer avec celui des comédies de Marivaux.

La jeune fille séduite doit en effet se soustraire à un double discours aliénant : celui du libertin qui la traite en objet sexuel et celui, répressif, de la « bonne société », représentée en l'occurrence par les femmes respectables que sont la comtesse et sa belle-sœur. Pour ces dernières, la seule « voie sûre » envisagée pour remédier au

37 Art. cit., *Cahiers Prévost d'Exiles*, 9, p. 12.

38 Prévost est attentif aux faits divers qui font la matière de ces gazettes, mais reste réservé quant à leur emploi. À propos d'un colonel anglais qui a violé une fille engagée chez lui comme domestique, il considère que la dénonciation du crime par les gazettes est un « remède trop violent » au désordre, comme il l'écrit dans la revue qu'il dirige (*le Pour et le contre*, XIV (1738), p. 219).

39 Après avoir apitoyé ses juges (le marquis et l'épouse du comte libertin) par ses larmes : « Rien ne put m'aider, dans les circonstances, à pénétrer mieux la source d'une affliction qui ne me semblait pas contre-faite », avoue le narrateur (*MM*, p. 367).

désordre est de « recourir à l'autorité publique, et faire disparaître l'objet du scandale » (*MM*, p. 365-366). En d'autres termes, il n'y a qu'à faire enfermer la jeune fille à l'hôpital, comme Manon : la jeune innocente, une fois débauchée, n'est plus traitée que comme une « créature perdue » — une prostituée. Une des actrices des *Mémoires d'un bonnête homme* (mademoiselle XII), maîtresse d'un duc, réagissait par l'impertinence devant une pareille menace prononcée également par l'épouse de son amant :

En prêtant l'oreille, j'entendis Mme la duchesse qui disait tout bas à l'autre : [...] j'aurai soin de la faire avertir que si elle le [le duc] reçoit plus longtemps, elle sera dans quatre jours à l'hôpital. Cette menace, dont je ne perdis pas un mot, me rendit furieuse. Je ne pus m'empêcher de répondre : Allez, Madame, ce n'est pas ma faute si je suis plus belle que vous (*MHH*, p. 254-255) ⁴⁰.

Cet emportement effronté n'est plus de mise dans *le Monde moral*. D'ailleurs, le narrateur propose une voie plus douce que l'hôpital : renvoyer discrètement la victime au Havre et éviter « soigneusement tout ce

qui pouvait conduire à la connaissance de cet odieux mystère » (*MM*, p. 366). Or la fuite de la jeune fille avec le domestique provoque sa fureur : ressurgit alors avec une violence extrême tout l'arsenal répressif du marquis parlant de trahison et de la violation de la « probité » que lui doit ce membre de la « classe inférieure » — « Je regardais cette lâcheté comme un grand crime » — (*MM*, p. 371) ⁴¹. Là encore, cet emportement est significatif : dans quelle mesure la fuite du valet avec la jeune fille séduite ne traduit-elle pas le malaise des classes supérieures à assumer le désordre des mœurs ⁴² ? Prévost ne montre pas ici un libertinage copié sur celui des aristocrates, comme celui du Jacob de Marivaux, ni « encanaillé » comme celui du paysan perversi de Nicolas Restif de la Bretonne, mais une solution plus subversive, tirant parti de la dégradation qui menace l'idéologie aristocratique tout au long du roman ⁴³. Dans cet épisode, la faillite de l'idéal de grandeur du narrateur, comme celle du libertinage chez le comte débauché, est un moyen d'illustrer l'impuissance

40 Cette même audace se retrouvera dans la vulgarité de Rosanette, qui insulte publiquement madame Arnoux (« Ohé là-bas ! les femmes honnêtes, l'épouse de mon protecteur, ohé ! », *l'Éducation sentimentale*, II, p. 4).

41 « L'honneur, sur les points de cette nature, n'est réellement qu'un contrat de société entre ce qu'on nomme les honnêtes gens, c'est-à-dire entre cette partie de l'espèce humaine qui se ressemble par l'avantage de la naissance, par celui de l'éducation, et par un certain nombre de principes convenus [...] : convention noble, dont toute la classe inférieure est comme exceptée [plus exactement, elle n'y a jamais accès]. Mais c'était la probité, ou, en d'autres termes, l'honneur naturel, et par conséquent le véritable honneur, que mon valet avait honteusement violée en trahissant la confiance de son maître... » (*MM*, p. 371). Sgard dit au sujet de cet épisode que « l'ordre de la nature, auquel le peuple demeure soumis, est ambigu et confus » (« le Silence du peuple chez Prévost », dans *Images du peuple*, 1968, p. 285).

42 Leurs vues sont pourtant honnêtes : le valet souhaite épouser la « petite fille » et lever une boutique de mode (*MM*, p. 371). « Dans le roman comme au théâtre, le comportement des valets exprime souvent une vérité basse que les conventions sociales interdisent de situer au niveau des maîtres », écrit Paul Pelckmans au sujet de cet épisode (« Intériorité et médiation. Quelques aspects de la psychologie de Prévost », *Neophilologus*, 63 (1979), p. 200).

43 Cette menace est symbolisée par le comportement de mademoiselle de Créon, bourgeoise avide de titres, qui entreprend la conquête du narrateur. Le médecin de Brenner met très sérieusement en garde le héros contre ses entreprises (*MM*, p. 430).

d'une classe symboliquement castrée, privée depuis longtemps de pouvoir politique, et qui se voit progressivement déposée de ses « privilèges » sexuels ⁴⁴.

Ces pages larmoyantes et hypermoralisatrices du *Monde Moral*, plus proches des « épreuves du sentiment » d'un Baculard d'Arnauld que du *Philosophe anglais ou Histoire de Monsieur Cleveland*, ne sont généralement pas considérées comme du meilleur Prévost — non plus que les *Mémoires d'un honnête homme* qui reste un mal aimé de la critique. En revanche, ces textes font apparaître les interrogations de Prévost sur les limites du « roman sensible », et par conséquent sur la veine richardsonienne qui domine la production des années 1750. Comme le suggère Sgard ⁴⁵, le personnage de sir Charles Grandison (inspirateur du Milord Edouard de *la Nouvelle Héloïse*) doit sans doute beaucoup au narrateur des *Mémoires d'un honnête homme* : même idéal d'honnêteté, même sévérité de principes, même ambition réformatrice (caricaturée dans *le Monde moral*) — et on pourrait ajouter mêmes censures chez ces héros vertueux. L'anecdote racontée par mademoiselle XIII a permis de mettre en rapport le fantasme du père libertin et l'en-

treprise de séduction menée par le seigneur débauché. Or ce matériau thématique et fantasmatique se retrouve intégralement dans la première partie de *Sir Charles Grandison* qui commence par l'enlèvement de l'héroïne (Harriet Byron) par le libertin Hargrave et s'achève sur l'histoire du père de sir Charles. On apprend alors que ce dernier est réellement un père libertin, séducteur, débauché et persécuteur de ses propres filles — rappelant toute la dimension sadique et sexuelle du milieu familial des Harlowe. Lorsque Harriet écrit : « Qui répondra de la réformation d'un libertin d'habitude ? ⁴⁶ », elle parle de Thomas Grandison, et non plus de son agresseur Hargrave. Nous retrouvons donc la même remise en question de la figure paternelle que dans les *Mémoires d'un honnête homme*, avec cette condition supplémentaire que sir Charles est explicitement investi d'une mission rédemptrice : le fils doit racheter les fautes de son père par une conduite impeccable. Dans *le Monde moral*, l'obsession réformatrice tourne, elle, au fiasco : la conversion du libertin entreprise après la visite de la comtesse n'a qu'un succès incertain ⁴⁷. On admirera chez ce philosophe amateur qui se flatte d'explorer les arcanes

44 Il faudrait ici inscrire *le Monde moral* dans une série de textes qui dénoncent ces abus, depuis le début de *la Vie de Marianne* (1731) et de *Pamela* (1740) jusqu'au *Mariage de Figaro*.

45 Prévost romancier, p. 551.

46 Traduction de Prévost (« Who shall answer for the reformation of an habitual libertine, when a temptation offers ? », *Sir Charles Grandison*, vol. II, lettre 18, p. 353). Autre citation qui place le père Grandison sur le même plan que le libertin Hargrave : « L'innocence est un attrait puissant pour les libertins » (traduction de Prévost), dit Harriett Byron au sujet d'une des victimes du père Grandison (« Innocence ! the Attractive equally to the attempts of Rakes and Devils ! », *ibid.*, p. 353).

47 « Si je me représentais des transports de joie dans sa trop indulgente comtesse, je ne prévoyais pas moins que ce serait le bonheur d'un jour, et que dès le lendemain peut-être, on retomberait dans la tristesse et les larmes. Quelle foi donner au repentir d'un volage, dont les sentiments et les idées n'avaient pas un moment de constance ? » (*MM*, p. 376). Le héros invoque alors une explication psycho-physiologique — fort peu convaincante — destinée à masquer son incapacité.

du cœur humain la relative absence de lucidité, dissimulée sous une auto-complaisance qui n'est pas sans rappeler les défauts du doyen.

En même temps qu'il déplace le centre d'intérêt de l'histoire de la petite à la grande vertu, Prévost propose en termes de séduction et de censure une vision critique d'un libertinage contaminé, en quelque sorte, par le moralisme. Les deux narrateurs, gémissant de concert sur la dépravation des mœurs⁴⁸, aboutissent à des conclusions similaires mais fort peu originales : mauvaise foi, censure, refoulement et crispation sur leur rôle vertueux rendent ces personnages aussi rigides que ridicules. On peut se demander si ce n'est

pas un moyen pour Prévost de traduire l'autre face du comportement libertin — exhibition phallique, liée au mythe de Don Juan — qu'est l'angoisse de castration. L'autre fantasme qui se rattache à cette question est la figure du père libertin, convoquée comme auxiliaire pour briser le tabou de l'inceste dans les *Mémoires d'un bonnête homme*. Nul doute qu'il ne se produise à ce niveau un clivage de l'imago paternelle en père menaçant et père bienveillant, selon un principe déjà utilisé dans *Manon Lescaut*⁴⁹. Mais après la triade de 1740, le libertinage immature de des Grieux a cédé la place à une violence sexuelle qui apparaît sous forme d'obsessions plus ou moins refoulées.

48 L'honnête homme constate que « la source d'une dépravation si commune dans un sexe dont le partage naturel semble être la pudeur et la modestie » vient de « l'incontinence des hommes » (MHH, p. 258). De même, le narrateur du *Monde moral* s'indigne vertueusement : « J'avais peine à justifier l'indulgence des lois pour cet énorme excès de libertinage. Quel sera donc, disais-je, la sûreté des familles pour l'honneur et l'éducation de leurs enfants, si les jeunes personnes d'un sexe faible et crédule sont exposées à ces horribles séductions ? Un subtil et riche libertin causera plus de ravages dans cette tendre partie du corps civil que l'ardeur naturelle des passions, et que les inspirations de l'enfer même... » (MM, p. 362).

49 Il n'y a pas moins de sept figures paternelles dans les *Mémoires d'un bonnête homme* (si on y inclut monsieur de La...), soit autant que dans *Manon Lescaut*.

ANNEXES

Les deux récits de séduction dans
les Mémoires d'un honnête homme et dans *le Monde moral***I- Récit de la petite maîtresse dans
*les Mémoires d'un honnête homme***

Je suis une plaisante fille, nous dit-elle, d'un ton charmant ; je n'ai jamais pu joindre quatre phrases ensemble. Mon talent est pour les exclamations. Cependant quand on m'écoute jusqu'à la fin, on parvient quelquefois à comprendre ce que j'ai voulu dire. Je me souviens qu'il y a trente ans... La folle ! interrompit le chevalier ; elle n'en a pas dix-huit. Ne voilà-t-il pas ? reprit-elle. On oublie qu'il faut m'écouter jusqu'au bout. Mais vous serez cause que je vais m'observer davantage. C'est de ma mère que je parle. Il y a trente ans, et je m'en souviens, parce qu'elle ne cesse pas de me le répéter, que s'étant mariée dans une province éloignée, elle écrivit à son frère, qui était valet de chambre d'un jeune seigneur à Paris, qu'elle avait eu un rêve fort extraordinaire. Oh ! des rêves, j'en ai quelquefois aussi de fort bizarres. Mais je parle de celui de ma mère. Elle avait donc rêvé, quoiqu'elle n'eût point encore d'enfants, qu'elle se trouvait mère d'une fille extrêmement jolie, qui faisait la fortune de toute sa famille. Son frère, que je puis nommer hardiment mon oncle, car il est revêtu aujourd'hui d'une bonne charge, lui répondit qu'il ne fallait pas négliger les avis du ciel ; que s'il lui venait une fille, il fallait l'élever avec beaucoup de soin et l'envoyer toute jeune à Paris ; qu'il achèverait de la faire instruire, et que suivant ses talents, il

la pousserait dans le monde pour accomplir la prédiction. Il se passa douze années entières sans qu'elle eût d'enfants. On avait perdu confiance à l'oracle. Enfin, je vins au monde dans la treizième. La rare pièce ! et de combien d'efforts la nature n'a-t-elle pas eu besoin pour ce chef-d'œuvre ? Toutes les espérances renaissent. On me trouve jolie, c'est-à-dire chiffonne, telle que vous me voyez encore. On m'élève fort bien pour des gens de notre état. Lorsque je fus à l'âge de douze ans, il prit envie à ma mère de vérifier son ancien songe. Elle écrit à mon oncle, qui servait encore le même maître. Sa lettre portait que me trouvant en âge d'être propre à quelque chose, avec bien de petits agréments dont il serait surpris lui-même, elle me mettait dans le coche qui devait arriver à Paris le sixième jour ; que c'était sur lui désormais qu'elle se reposait de mon éducation et de ma fortune ; qu'il devait me mettre quelque part en apprentissage et ne pas manquer surtout de m'aller recevoir à l'arrivée du coche. Cette lettre vient à Paris par la poste, est portée à mon oncle, qui se trouve absent par hasard, et, jusqu'à son retour, prend place sur une table dans une des antichambres de l'hôtel. Le maître avait eu le temps de vieillir depuis environ vingt-quatre ans ; mais le goût du plaisir ne vieillit point. Il aperçoit la lettre. Il s'attribue le droit de l'ouvrir. Il la trouve si intéressante que l'ayant serrée fort soigneusement, il attend son valet de chambre avec

un plan tout dressé pour l'éloigner. Il lui ordonne de prendre sur-le-champ le meilleur cheval de son écurie et de se rendre à Versailles sans perdre un moment. C'était pour une affaire si pressante qu'elle ne pouvait souffrir le moindre délai. Il lui donne une lettre de sa main pour un seigneur de la cour, qui devait lui expliquer d'autres ordres. Mon oncle part, charmé de la confiance de son maître. La lettre dont il était chargé contenait une prière à celui dont elle portait l'adresse de faire enfermer le messenger pour quatre jours sous une clef des plus sûres. En effet, mon oncle est conduit, sous divers prétextes, dans une chambre à l'écart, où l'on attend qu'il soit entré pour lui déclarer que pour des raisons mystérieuses qui ne doivent pas l'alarmer, il aura le temps de dormir pendant quatre jours. Il n'en restait que deux jusqu'à l'arrivée du coche. Le maître les y emploie à faire meubler proprement une petite chambre dans une rue écartée. Il y met une servante, à qui il promet une jolie maîtresse. Ensuite prenant un habit convenable à son dessein, il vient tranquillement me recevoir au coche. Il demande sa nièce. Je me jette à son cou. Eh ! bonjour mon cher oncle. Je l'embrasse pour mon père, pour ma mère et pour moi. Il me fait entrer dans un fiacre où il me rend mes embrassements à son aise. Nous arrivons au logement qui m'attendait. Il me promet de m'y rendre heureuse comme une petite reine. Rien n'y manquait pour charmer les yeux d'une jeune fille. Je fus toute glorieuse de voir une servante sous mes ordres. Enfin, il m'assure que Paris est un lieu dangereux où il ne peut me laisser seule pendant la nuit, exposée aux esprits et aux voleurs. Ainsi, je trouve, sans y pen-

ser, un amant fort tendre dans mon oncle. Vous me demanderez si j'y fus absolument trompée ou si j'étais déjà capable d'être entraînée par le plaisir. Non ; je suis de trop bonne foi pour le dire. Mais le charme de l'abondance, la vue de mille colifichets et l'espérance d'une vie heureuse m'aveuglèrent. Cependant mon oncle revint deux jours après. Je ne sais de quelles précautions son maître eut besoin pour lui apprendre son artifice. Il le fit consentir à se taire, et le prix de cette complaisance fut une bonne direction qu'il obtint pour lui dans les fermes. Je fus adorée de mon amant. Ma mère à qui je marquai ma fortune et celle de mon oncle, m'écrivit qu'elle venait de perdre mon père et se hâta de recueillir tout ce qu'elle possédait pour venir s'établir avec moi. Nous avons vécu dans cet état près de quatre ans et demi, c'est-à-dire jusqu'à la mort de mon amant. Il m'a laissé une pension viagère de douze cents livres, qui aurait suffi pour me conduire à quelque chose, si mon oncle avait daigné prendre quelque intérêt à mon établissement. Mais ayant acquis de quoi se procurer une charge honorable, il a refusé de me voir depuis la mort de son maître. Le chagrin de me trouver comme abandonnée, l'habitude d'une vie commode et les conseils de ma mère, qui s'est accoutumée aussi à l'opulence, m'ont fait écouter les offres de l'homme de robe qui prend soin à présent de mes affaires. Il est riche. Il est homme commode. Ses accès de goutte me laissent souvent une liberté dont je n'abuse jamais. Miséricorde ! s'écria Mlle XIII en s'interrompant. Je crains d'avoir ici distillé l'ennui et le sommeil. Et je sens moi-même, à la fin de mon histoire, une langueur qui me fait bâiller (*MHH*, p. 256-258).

II- Récit du comte dans *le Monde moral*

Nous mettons en italique le passage qui recoupe la version des *Mémoires d'un honnête homme*, en resituant cet extrait dans l'ensemble de la scène. Voilà comment le narrateur du *Monde moral* présente le comte de... déguisé en marchand :

Son âge était d'environ trente ans. J'avais reconnu, dès le premier jour, qu'il était voluptueux, prodigue, inconsidéré dans ses jugements et son langage, et que sa profession, qui demande une conduite réglée, ne l'avait pas empêché, dans sa jeunesse, de mener une vie fort libertine à Paris. Il me racontait, sans ménagement, ses anciennes aventures et celles d'autrui ; la plupart assez intéressantes pour me ramener à mes réflexions favorites, si des mélanges frivoles et sans vraisemblance ne me les eussent fait regarder comme des exagérations ou des fables. Mais il y mettait tant de feu et d'agrément que ses récits m'attachaient. Lorsque ses expressions ou ses peintures trop libres me rendaient plus sérieux, il savait éluder ma censure par un badinage plein de charmes, ou la combattre avec plus d'esprit que de raison. Dans la familiarité à laquelle il parvint bientôt avec moi, il m'accusait de ressembler à sa sœur du Havre, qui ne cessait pas de le tourmenter par sa morale ; fille divine, à la vérité, qu'il voulait me faire connaître un jour, mais d'un caractère insupportable, il m'en informait d'avance ; le tyrannisant du matin au soir, critiquant mal à propos tous ses discours et toutes ses actions, jugeant de tout, comme moi, par des visions philosophiques auxquelles il ne comprenait rien, plus faite, en un mot, pour être

ma sœur que la sienne ; il voulait la faire venir exprès du Havre, et je verrais une créature aussi déraisonnable que moi. Je lui passais toutes ces saillies en faveur de sa gaieté et de son bon naturel ; car après s'être longtemps défendu contre mes attaques, il avouait à la fin que j'avais raison, et que cette sœur, qui le fatiguait souvent des mêmes avis, n'avait pas tort ; mais il tenait, disait-il, pour le système de Pope : tout lui paraissait bien dans le monde ; et si nous étions contents, sa sœur et moi, d'avoir tant de sagesse en partage, il l'était extrêmement d'en avoir moins. Cette conversation, qui ne m'apprenait rien, mais qui m'amusait beaucoup, était allongée par la lecture des nouvelles publiques, que mon complaisant se faisait apporter régulièrement. Non seulement il les lisait avec grâce, mais il y joignait des commentaires qui me surprenaient dans un marchand de province. J'admirais qu'il connût parfaitement la Cour et la Ville. Les noms, les événements lui paraissaient familiers. J'aurais pu tirer beaucoup d'avantages de sa mémoire pour grossir le recueil de mes observations, si la connaissance de son caractère ne m'eût rendu ses explications aussi suspectes que ses récits.

Un jour qu'il était à lire une gazette étrangère, sa vue devant sa prononciation, il s'arrêta tout d'un coup, avec une exclamation fort vive, qui fut aussitôt suivie de contorsions plaisantes et de grands éclats de rire. Il semblait ne se pas posséder de surprise et d'admiration. Un moment de silence et de méditation succédait ; ensuite, se tenant les côtés des deux mains, et la tête renversée sur le dos de sa chaise, il recommençait à rire avec de nouveaux éclats. J'attendis tranquillement la fin et l'éclaircissement de cette scène.

Enfin, s'adressant à moi : Monsieur, me dit-il du ton le plus empressé, de grâce écoutez ; je vous demande toute votre attention ; en revenant aux nouvelles, il continua de lire, dans l'article de Paris : « que M. le comte de..., ayant disparu depuis plus d'un mois, sans qu'on eût pu découvrir ce qu'il était devenu, on suppliait instamment ceux qui savaient sa retraite, ou qui l'avaient rencontré sur les chemins, de donner de ses nouvelles à madame la comtesse, dans leur hôtel, rue..., à Paris ». Alors la gazette fut jetée sur ma table, et les éclats recommencèrent encore. Il me regarda d'un œil riant : Connaissez-vous le comte de ... ? et sans me laisser le temps de répondre : c'est moi-même, ajouta-t-il. Je lève le masque, cher marquis, et je me reproche de l'avoir gardé si longtemps avec un homme qui sait le monde, à qui j'ai voué une parfaite amitié, et dont je déclare naturellement que la sévérité ne me fait pas peur. Vous ne sauriez être l'ennemi du plaisir à votre âge. Mais le fussiez-vous autant que vous l'affectez, dans la petite guerre que vous faites à mes folies, il ne m'en est pas moins impossible de vous cacher mon secret ; il me pèse, il m'étouffe ; pourquoi l'aventure est-elle si comique ? et tout de suite, il se remit à rire, à frapper des pieds et des mains, en s'agitant jusqu'aux larmes.

Les lumières que j'avais déjà me firent entrevoir aisément une partie du mystère ; mais trouvant l'histoire assez étrange en effet, j'eus la curiosité de l'entendre de sa propre bouche. Je l'observais néanmoins, sans lui dire un mot, et bien résolu de ne rien approuver qui blessât la délicatesse de l'honneur. Lui, toujours dans l'emportement de la même joie, ne fit pas la moindre attention à mon silence, et reprit du même ton.

Je commence, me dit-il, par vous assurer que la pièce qu'on me fait n'est pas de ma femme. C'est bien l'âme la plus douce et la plus modeste du quartier, qui m'aime assurément plus que je ne l'y tiens obligée, et que je crois avoir aimée moi-même plus de quinze jours depuis notre mariage ; elle est incapable d'une mauvaise plaisanterie, dont elle craindrait que son cher mari ne pût s'offenser. Mais j'y reconnais mon excellente sœur, mademoiselle de..., que vous me dispenserez à présent de faire venir du Havre, puisqu'elle n'est jamais sortie de Paris, où je vous apprendis qu'elle tient magasin de méchancetés philosophiques. Vous la connaîtrez, vous dis-je ; guérissez-vous seulement. Je brûle de vous mettre aux mains avec elle. C'est votre portrait d'après nature. Et peu m'importe lequel soit le plus méchant des deux ; peut-être serai-je vengé de l'un par l'autre. Or voici l'histoire qui met cette charitable sœur aux champs, et qui me procure l'honneur de figurer dans un article de la gazette. Vous ne me trahirez pas, ajouta-t-il sérieusement ; je vous somme de la fidélité qu'on se doit entre hommes ; ou bien, reprit-il après un moment de réflexion, vous me trahirez, si vous l'aimez mieux. Ne vous gênez pas, mon cher ami. Rien n'est plus égal pour votre très humble serviteur.

Ceux qui l'ont connu, et qui rappelleront son excessive légèreté, soutenue par un fond inépuisable d'idées libertines quand sa folle imagination avait une fois pris feu, n'auront pas besoin de clé pour les noms que je supprime. Ils se méprendraient encore moins à l'extrême licence de ses termes, si j'étais capable de les répéter. Tous les freins semblaient rompus, depuis qu'il m'avait appris son nom. Son récit fut digne de l'aventure. Mais je n'en

veux conserver que les circonstances nécessaires à l'enchaînement du mien.

En rentrant un jour chez lui, il avait aperçu dans son antichambre une lettre arrivée par la poste, à l'adresse d'un de ses laquais, et n'avait pu résister à la curiosité de l'ouvrir. Elle était de la sœur de cet homme, pauvre bourgeoise du Havre, qui faisait des plaintes à son frère de la peine qu'elle avait à vivre, et qui lui donnait avis que sa fille, n'ayant pas moins de seize ans, étant fort jolie, et dans le dessein d'apprendre le commerce des modes, elle la faisait partir par le coche, pour arriver tel jour à Paris, où elle supposait l'oncle assez aisé pour se charger du soin de sa nièce, et lui tenir lieu de père. Une découverte de cette nature avait fait naître au comte un projet digne de lui. Il s'était déterminé sur-le-champ à prendre la place de l'oncle. Sa cruelle adresse avait rendu le piège infaillible pour une petite fille fort simple, qui n'était jamais sortie des bras de sa mère, et qui s'attendait, en quittant le coche, à tomber dans ceux d'un oncle chéri qu'elle ne connaissait pas encore, mais dont elle se promettait toute la tendresse, et que sa mère lui avait recommandé de respecter comme un père. Le comte, en habit commun, sans épée, comme il était encore avec moi, s'était présenté au coche, avait demandé sa nièce, qui s'était offerte à ses caresses, et l'avait menée dans l'appartement qu'il avait loué pour elle et pour lui, avec une femme de service, dont l'emploi n'était pas son coup d'essai. La peinture qu'il me fit de l'innocente simplicité de l'une et des

ruses infernales de l'autre, avec lesquelles il n'eut pas de honte de me peindre aussi ses propres artifices pour hâter sa criminelle victoire, excita ma plus tendre pitié, et me fit donner un profond soupir au malheur de la vertu sans défense. Il expliqua si différemment cette sensibilité de cœur que, dans l'extrême dépravation du sien, il eut l'audace de me demander si son bonheur me faisait envie. Le dédain fut ma seule réponse. Mais loin de le remarquer ou d'y paraître sensible, il continua de me faire une voluptueuse image de la vie qu'il avait menée dans sa solitude. Enfin, m'avouant qu'elle commençait à l'ennuyer, il était charmé, me dit-il, que la méchanceté de sa sœur lui fût bonne à quelque chose, et vint le réveiller de sa léthargie. Il allait revoir le jour, sans trop savoir ce qu'il ferait de sa nièce, qu'il était prêt à rendre pour le prix qu'elle lui coûtait ; et recommençant à rire de toutes ses forces, il me demanda si son aventure et le dénouement n'étaient pas ce qu'il y avait de plus comique au monde.

J'avais eu le temps de préparer ma réponse, ou plutôt je m'étais déterminé à la faire si courte et si sérieuse qu'elle pût me délivrer pour jamais de ses confidences. Cependant j'y mis toute la politesse qui convenait entre nous. On ne pouvait me contester le droit d'observation sur les vices et les ridicules ; mais je ne m'attribuais pas celui d'une censure ouverte qui, dans le règne des opinions et des mœurs présentes, m'aurait fait passer pour un misanthrope⁵⁰. Le goût des femmes, répondis-je

50 Mêmes réflexions dans les *Mémoires d'un bonnête homme* : « [je] n'aspirais point à la qualité de réformateur et que dans le commerce du monde je savais qu'il faut souvent fermer les yeux sur ce qu'on

d'un ton froid, m'avait si peu dominé jusqu'alors, que j'étais fort mauvais juge de ces aventures, surtout après une maladie de quinze jours, qui ne me laissait de passion que pour ma santé [...] Mais j'avoue que sous l'air calme où je m'étais contenu, mon cœur avait saigné de compassion pour le malheureux objet d'une si noire imposture ; et dans mon indignation j'avais peine à justifier l'indulgence des lois pour cet énorme excès de libertinage. Quel sera donc, disais-je, la sûreté des familles pour l'honneur et l'éducation de leurs enfants, si les jeunes personnes d'un sexe faible et crédule sont

exposées à ces horribles séductions ? Un subtil et riche libertin causera plus de ravages dans cette tendre partie du corps civil que l'ardeur naturelle des passions, et que les inspirations de l'enfer même, sur lequel on se plaît à rejeter tout ce qui blesse la religion et les mœurs. Il ne faut pas une grande connaissance du monde pour savoir qu'à Paris, et dans toutes les grandes villes où l'opulence exalte impunément tous les vices, la plupart des victimes de l'incontinence doivent leur malheur à cette pernicieuse source (*MM*, p. 360-362).

refuse d'approuver » (*MHH*, p. 228), « L'honneur du ciel était un intérêt sur lequel je ne m'oubliais pas. Il n'était pas question d'une morale pesante. Mais je voulais que le premier Être, l'Auteur de tous les biens, fût respecté » (*MHH*, p. 232).

Références

- DE LA MORLIÈRE, Charles, *Angola*, Éd. Desjonquères, Paris, 1991.
- DÉMORIS, René, *le Silence de Manon*, Paris, Presses universitaires de France, 1995.
- MARIVAUX, Pierre Carlet de Chamblain de, *le Paysan parvenu*, éd. revue et corrigée par Frédéric Deloffre et Françoise Rubellin, Paris, Bordas (Classiques Garnier), 1992.
- MOZART, Wolfgang Amadeus, *Don Giovanni*, Leipzig, Éd. Breitkopf & Härtel, 1983.
- PELCKMANS, Paul, « Intériorité et médiation. Quelques aspects de la psychologie de Prévost », *Neophilologus*, 63 (1979), p. 193-211.
- PRÉVOST, abbé, *l'Histoire d'une Grecque Moderne*, Paris, Garnier-Flammarion, 1990.
- — —, *le Pour et le Contre*, Paris, Didot, 1733-1740.
- — —, *Manon Lescaut*, Paris, Garnier, 1965.
- — —, *Œuvres de Prévost*, I, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1977.
- — —, *Œuvres de Prévost*, IV, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1982.
- — —, *Œuvres de Prévost*, VI, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1984.
- — —, *Œuvres de Prévost*, VII, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1986.
- — —, *Œuvres de Prévost*, VIII, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1986.
- RESTIF DE LA BRETONNE, Nicolas, *la Paysanne pervertie ou les Dangers de la ville*, Paris, Garnier-Flammarion, 1972.
- RICHARDSON, Samuel, *Sir Charles Grandison*, trad. par l'abbé Prévost, Jocelyn Harris editor, Oxford University Press, vol. II, 1972.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile, ou De l'éducation*, Paris, Gallimard, (Bibliothèque de la Pléiade), 1969.
- SGARD, Jean, « le Silence du peuple chez Prévost », dans *Images du peuple*, Paris, Colin, 1968, p. 281-286.
- — —, « Manon et les filles de joie », *Saggi e ricerche di letteratura francese*, 24 (1986), p. 241-253.
- — —, « Prévost et le problème du libertinage », dans *Cahiers Prévost d'Exiles*, 9 (1993), p. 3-14.
- — —, *Prévost romancier*, Paris, Corti, 1968.
- TREMEWAN, Peter, « Narrative Point of View in Prévost's Mémoires d'un honnête homme », dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 205 (1982), p. 44-45.